

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2015**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 27  
Pouvoirs : 7  
Votants : 34

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 30/06/2015

Le 6 Juillet 2015, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Jean-José BETTIOL (remplace Daniel DOMPOINT), Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLEY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Marie-Christine THEVENET (Remplace Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (pouvoir Bruno HENRY), Christian BAISE (pouvoir Etienne SERRAT), Noël CHEYNET, Daniel DOMPOINT (remplacé par Jean-José BETTIOL), Yves DUMOULIN (pouvoir Richard SIMMINI), Jacky DUTRUC (pouvoir Marc PECHOUX), Chantal NOEL, Vincent LAUTIER (pouvoir Bernard REY), Sylvie MICHEL (pouvoir Béatrice GUERIN), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET), Michel RAYMOND, Frédéric VALLOS (pouvoir Françoise DUVILLARD)

Secrétaire de séance : Hubert BONNET

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Vente terrain société SNH – Technoparc Saône Vallée - Civrieux**

M. Richard SIMMINI, Vice-Président chargé de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation rappelle que le Conseil communautaire a voté le 13 avril dernier la vente d'un terrain à la société SNH sur le Technoparc Saône Vallée : lot N°15 d'une superficie de 2550 m<sup>2</sup> au prix de 45 €/m<sup>2</sup> (délibération N°2015C54).

Pour mémoire, la société SNH (Société Nouvelle Hydraulique) a été créée en 1984 sur la zone industrielle de Reyrieux. SNH est spécialisée dans l'étude et la réalisation de pièces nécessaires au bon fonctionnement des réseaux d'eau potable, d'irrigation, d'assainissement. Elle conçoit et réalise des pièces à la demande. L'objectif de SNH est de vendre des produits qui favorisent la qualité et la bonne gestion de l'eau. La clientèle est française (Saint-Gobain, Veolia, Ville de Paris, notamment) et étrangère (participe au salon Pollutec France et Maroc).

Après échanges avec SNH et son maître d'œuvre dans le cadre de son projet de permis de construire, il s'avère que le découpage prévu initialement n'est pas optimum et qu'un nouveau découpage permettrait à la société de disposer d'un terrain mieux adapté à son projet pour une superficie de 2855 m<sup>2</sup> (lot 12) avec une construction de 500 m<sup>2</sup> au départ et un projet d'extension à terme.

Le prix au m<sup>2</sup> reste le même, soit 45 € / HT, soit une vente d'un montant total de 128 475 € HT pour le lot N°12.

La TVA concernant ces transactions porte sur la marge qui résulte de la différence entre le prix d'acquisition initiale du ou des terrains formant les différents lots et leur prix de vente, selon le tableau suivant :

Surface Vendue (m <sup>2</sup> )	Prix d'acquisition		Prix de vente (HT)		Marge	TVA sur marge (20%) €/m <sup>2</sup>
	€/m <sup>2</sup>	Montant	€/m <sup>2</sup>	Montant		
2 855	8,75	24 981,25	45	128 475	103 493,75	20 698,75

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- ✓ **Annule** la délibération N° 2015C54 du 13 avril 2015 portant vente du lot n°15 du Technoparc Saône Vallée à la société SNH ;
- ✓ **Approuve** la vente à la société SNH, ou à tout autre entité qui lui serait substituée, du lot n°12 sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux, d'une superficie de 2 885 m<sup>2</sup> au prix de 45 € HT/m<sup>2</sup>, soit un montant total de 128 475 € HT ;
- ✓ **Mandate** le Président pour signer tous les actes nécessaires à cette vente.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **1 7 JUIL. 2015**  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150706-2015C93-F1  
Affichage le :

**1 7 JUIL. 2015**

A Trévoux, le 06/07/2015

**Le Président,**  
**Bernard GRISON**

